

ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE

Procès-verbal de la séance du 30 mars 2023

Salle de la Bergère 1805 Jongny à 20H00

Présents

Comité de direction Mme Céline Murisier, municipale à Jongny

M. Hervé Liniger, municipal à Corsier-sur-Vevey M. Laurent Paschoud, municipal à Corseaux M. Gilbert Cavin, municipal à Chardonne

Chardonne Mme Caroline Almond, conseillère communale

Mme Carine Neyroud, conseillère communale Mme Madeleine Skinner, conseillère communale Mme Mélanie Fort, conseillère communale M. Jean-Philippe Mouron, conseiller communal

Corseaux M. Forestier Patrick, conseiller communal

M. Roberto Trüb, conseiller communal M. Jean-Paul Gremion, conseiller communal M. Alain Debétaz, conseiller communal

Corsier-sur-Vevey Mme Isabelle Mougneau, conseillère communale

Mme Marouska Soltermann, conseillère communale

Mme Mireille Roth, conseillère communale

Mme Marouska Soltermann, conseillère communale

M. Tiago Ribeiro, conseiller communal

Jongny Mme Corinne Ansermoz, conseillère communale

Mme Sandrine Félix, conseillère communale M. Raphaël Ansermot, conseiller communal

Présidence : M. Roberto Trüb

Scrutatrices Mmes Marouska Soltermann (Corsier) Madeleine Skinner (Chardonne)

Secrétaire Mme Corinne Borloz

Invités : Mme Valérie Boden Directrice EPS

Mme Latha Heiniger Secrétaire générale

M. Tiago Guerreiro, Responsable RH

Ordre du jour

- 1. Appel
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2022
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2022
- 5. Correspondance et Communications du Bureau du Conseil intercommunal
- 6. Préavis n°1/2023, relatif au rapport de gestion et aux comptes 2022 de l'ASICC.
 - 1. Rapport de la Coges
- 7. Communications du Comité de direction par dicastère
 - Mme Murisier
 - M. Cavin
 - M. Liniger
 - M. Paschoud
- 8. Communication de la déléguée au Conseil d'Etablissement
- 9. Divers et propositions individuelles

1. L'Ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Appel

Monsieur le Président passe la parole à la secrétaire qui procède à l'appel.

16 membres sont présents

3 membres sont excusés : Mme Estelle Pietrolungo, Mme Véronique Deparis, M.

Damien Chevenard

3. Procès-verbal du 29 septembre 2022

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

Le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2022 est accepté à l'unanimité.

4. Procès-verbal de la séance du 23 novembre 2022

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

Le procès-verbal de la séance du 23 novembre est accepté à l'unanimité.

5. Correspondances et communications du bureau du conseil.

Néant

6. Préavis n°1/2023, relatif au rapport de gestion et aux comptes 2022 de l'ASICC.

Rapport de la Coges

Mme Carine Neyroud, rapporteur, donne lecture de la conclusion du rapport de la Coges

M. le Président passe en revue le rapport de gestion.

Il n'y pas de questions ni de remarques sur le rapport de gestion.

M. le Président passe en revue les comptes 2022

Page 19

Mme Ansermoz demande pourquoi les achats de produits alimentaires sont en forte augmentation ?

Mme Murisier explique que ces augmentations sont dues au renchérissement des matières premières. Le nombre d'éducatrices qui prennent des repas a également augmenté.

M. Liniger précise que si l'on reprend l'aspect purement comptable, le 50% d'écart est une simple erreur d'écriture.



Page 25

Mme Ansermoz demande pourquoi le chiffre de base qui permet le calcul du nombre d'élèves est pris en août 2021 et non pas à la fin de l'année ? Mme Murisier précise que chaque année c'est la même date qui est prise pour calculer le nombre d'élèves et fonctionne d'après les années scolaires (calendrier).

Mme Neyroud

Ne serait-il pas possible de faire une moyenne au ler janvier 2022 ?

Mme Murisier stipule qu'à l'époque la décision avait été prise d'arrêter le nombre à la rentrée scolaire d'août.

Mr Ribeiro énonce que la clé de répartition n'est pas remise en question, c'est la partie coût par élève pour l'Association Scolaire du Cercle de Corsier. Pour permettre d'avoir quelque chose de plus représentatif, le fait d'avoir des chiffres au ler janvier seraient significatifs à la répartition des frais par rapport au compte 2021, au budget 2022 et aux comptes 2022.

M. Guerreiro précise qu'en liaison à la clé de répartition et aux bourses, il est préférable de garder le système actuel et éviter ainsi une déstabilisation entre ce qui est facturé en acomptes selon le budget.

Une statistique peut naturellement être envisagée.

Rapport fiduciaire pour le conseil intercommunal

Pas de questions

Rapport fiduciaire pour le CODIR

Pas de questions

Rapport de la COGES

Mme Mougneau remercie la Coges pour le rapport très détaillé, très instructif et qui a répondu à ses nombreuses questions. Une question subsiste toutefois les projections ? Comment vous l'envisagez au niveau de la gestion ? est-ce que c'est quelque chose qu'on arrive à quantifier ? Est-ce fortement lié à l'évolution du nombre d'élèves ? Est-ce que ça va continuer d'augmenter de manière indéfinie ou est-ce que vous vous imaginer qu'un moment donné on va pouvoir stabiliser.

Mr Paschoud précise qu'en termes d'élèves nous subissons l'évolution de la population. Nous ne pouvons pas toutefois refuser des enfants à l'école. Il est vrai qu'il y a des impacts sur le parascolaire car là nous pouvons mettre en place des listes d'attente.

Mr Liniger rend attentif sur le fait l'école a fourni un gros travail en essayant d'anticiper l'arrivée des futurs élèves. Tant que notre population est en augmentation, fatalement ça va augmenter. Il y a énormément de zones qui ont vu le jour ces dernière années ce qui représentera une augmentation des élèves. Cette projection a été faite sur 8 ans. Nous devrons trouver rapidement des solutions.

Coût de transport

Pas de questions

Extrait de compte documents complémentaires

Pas de questions

Annexe 1

Pas de questions

Annexe 2

Pas de questions

Nous allons passer au vote du préavis no 01/2023.

M. Le Président relit les conclusions

Le préavis est accepté à l'unanimité

Mme Murisier s'exprime au nom de du CODIR et remercie pour la confiance témoignée et l'excellente collaboration.

7. Communication du CODIR

Mme Murisier

Pour faire suite au postulat déposé à la séance du 23 novembre 2022, nous attendons de savoir la direction que prendra le futur réseau, soit par la continuité du réseau transitoire actuel, soit par une séparation et la constitution d'un nouveau réseau. Pour l'instant on est dans la négociation. Il y a actuellement dans le réseau au niveau de la FSAT, des permanences qui existent à l'échelon du parascolaire durant l'été. Nous avons comme objectif, soit en réseau seul ou en réseau continu avec le LAC, de pouvoir fournir un projet pilote l'année prochaine. Pour cette année ce n'était malheureusement pas faisable, nous devons attendre la direction du futur réseau.

Comme nous l'avons déjà annoncé lors des séances avec la commission de gestion, il y a un besoin urgent d'engager du personnel supplémentaire, afin de pouvoir venir en aide au secrétariat général. Nous nous rendons compte qu'avec 2 structures supplémentaires au niveau du préscolaire, nous sommes en bout de ressources.

Elle porte aussi à connaissance les 15 ans d'existence d'ONDINE.

Mr Cavin

Préscolaire Ouverture de la SAP de Corsier dont l'Inauguration aura lieu le 13 mai prochain.

M. Liniger n'a pas de communications

Mr Paschoud

Ecole

Le chœur l'Enchanteur des écoles de Corsier et environs rencontre toujours plus de succès auprès de nos élèves et compte cette année 85 chanteurs. Cet effectif représente une augmentation de 15 élèves par rapport à 2022 et a inévitablement un impact sur le budget des activités du chœur. La direction de l'EPS a sollicité et obtenu de la part du CODIR une autorisation de dépassement de budget du chœur pour un montant d'environ 4'000.-, portant ainsi le budget à 22'500.- de charges contre 3'800.- de revenus.

KAF esp pique-nique

Engagements:

- 1.1.2023 d'une animatrice jeunesse (Mme Sonia Chevalley) (25%)
- 1.3.2023 d'une intendante (Mme Djala Camara) (26%)

Animation jeunesse

L'Inauguration des locaux Egzeko aura lieu le 4 avril prochain.

Un programme d'animation jeunesse 15 ans d'Egzeko 2023 a été créé.

8. Communication de la déléguée au conseil d'établissement

Plusieurs démissions ont été reçues :

- Un membre du quart parents, résidant à Jongny, pour la fin juin 2023. Un nouveau membre sera élu lors de l'assemblée annuelle des parents agendées au 3 octobre 2023.
- Un enseignant membre du quart de l'établissement scolaire.

Communication de la directrice scolaire Mme Valérie Boden.

Au 21 février 2023, **1060** élèves sont scolarisés dans les classes de notre cercle, ils étaient **1050** à la rentrée scolaire d'août 2022.

Les prévisions des effectifs pour la rentrée 2023 2024 sont en hausse. A priori il n'y aurait pas de classe supplémentaire à ouvrir.

Dans le cadre d'Eco-Schools, le thème choisi pour les 2 prochaines années scolaires est l'alimentation durable.



Association Scolaire Intercommunale du Cercle de Corsier (ASICC) Bureau du Conseil Intercommunal Av. Reller 22 1800 Vevey

asicercle@outlook.com

Un thème sur la communication entre les enseignants et les parents a été proposé par le quart de l'établissement scolaire à la suite de tensions entre des enseignants et des parents. Une douzaine d'enseignants se sont déjà réunis et on fait ressortir des thèmes. Chaque partie (enseignants -quart parents) souhaite relever les attentes des uns et des autres.

Une future rencontre permettra alors d'échanger les points de vue, de connaître les besoins des 2 parties et de proposer une charte commune.

LIFT

Le 25 janvier dernier a eu lieu à Corsier la remise des diplômes LIFT pour la volée terminant l'expérience. 7 jeunes ont été diplômés et un élève certifié. 48 personnes étaient présentes (jeunes, parents, enseignants et représentants des entreprises partenaires) 6 jeunes composent la nouvelle volée et ont débuté début mars leur seconde expérience en entreprise.

Le mercredi après-midi 26 avril, une demi-journée pédagogique, réservée aux enseignants du cycle 3, des 6 établissements de la Riviera appelée « vision du futur » se déroulera à Vevey en partenariat avec LIFT. Un parcours dans Vevey permettra de découvrir la vision de l'enseignement du futur ainsi que les métiers de demain. Deux des entreprises avec lesquelles l'établissement travaille participeront à ce moment d'échange.

Durant le mois de mai LIFT sera présenté aux élèves de 9S par les enseignants animant les modules d'accompagnement. Le 22 mai le programme sera expliqué aux élèves intéressés ainsi qu'à leurs parents.

Transmissions du quart parents

Un courriel a été envoyé au quart parents et à la direction scolaire demandant des renseignements sur l'installation d'une antenne 5G à proximité de l'école de Corsier. Le municipal de Corsier souligne que cette situation dépasse les compétences municipales. La commune peut s'opposer sur l'esthétique mais pas sur la construction de l'antenne 5G. La commune de Corsier ne va pas délivrer le permis de construire afin de soutenir la démarche populaire. Cette procédure retardera de quelques mois cette installation.

Le CE a donné l'autorisation au quart parents de lancer un sondage auprès des sociétés locales afin de savoir si elles seraient intéressées à participer à l'animation d'un moment de présentation, afin de permettre aux jeunes et à leurs parents de mieux connaître les possibilités d'activités dans le cercle.

Propositions des quarts parents

Il propose de reprendre l'action » bus parent accompagnant, parce que prendre le bus comme un grand ça s'apprend » pour la rentrée scolaire d'août 2023. Un flyer sera envoyé par le secrétariat scolaire aux familles concernées.

Présentation de cette action et du quart parents lors des portes ouvertes du 17 août 2023 des établissements scolaires du primaire et des UAPE.



Association Scolaire Intercommunale du Cercle de Corsier (ASICC) Bureau du Conseil Intercommunal Av. Reller 22

1800 Vevey asicercle@outlook.com

D'introduire dans les classes un calendrier de l'Avent inversé. Sensibilisation des enfants au fait qu'il y a des familles défavorisées. Les enfants apporteraient une marchandise pour remplir les cartons du cœur. Madame Boden va transmettre cette idée aux enseignant.e.s.

La Secrétaire générale à proposer que le CE et le Conseil des élèves puissent bénéficier d'un budget pour la réalisation de divers projets. Dans les statuts du CE, point 4, il est fait mention d'un budget qui n'a jusqu'à ce jour jamais été alloué. Ordre d'idée de 800 à 1000 francs.

Des discussions ont été échangées sur le sujet avec des avis pour et d'autres de laisser les choses telles quelles. Étant donné que jusqu'à présent l'ASICC a toujours financé les budgets pour autant qu'il soit bien établi, une question a été posée sur la pertinence d'inclure une partie du budget au Conseil des élèves. Madame Boden a suggéré qu'un budget pourrait être alloué au Conseil des élèves qui serait différent de celui du CE.

La décision d'une demande de budget pour le CE et au Conseil des élèves sera votée à la prochaine séance du CE agendée au 16 mai. Elle sera ajoutée ou non à la demande de budget 2024 de l'ASICC.

Une demande d'invitation du Conseil des élèves a été suggérée et la direction va en parler à la personne responsable de l'organisation du Conseil des élèves.

9. Divers et propositions individuelles

Mme Soltermann voudrait savoir s'il est prévu de former des apprentis ASE et /ou par conséquent, de prendre des stagiaires pour cette formation. Dans l'affirmative, les candidatures doivent être envoyées à l'ASICC ?

Mme Murisier répond que sur les UAPE Ondine nous avons eu un stagiaire pendant une année. A l'issue du stage il avait la possibilité de poursuivre pour l'apprentissage. Il va donc commencer un apprentissage en août, un apprentissage ASE sur la structure du SAP à Corsier. La structure des Ecureuils accueillent déjà des apprentis et des stagiaires. La candidature doit être déposée au SG de l'ASICC.

M.Ribeiro adresse ses remerciements à la SAP. Les retours sont très positifs. Il remercie également pour l'indexation du personnel de 2,7%.

M. Jean-Philippe Mouron demande si le canton participe financièrement au soutien du programme LIFT étant donné que les entreprises non seulement accueillent des jeunes mais aussi qu'elles les défraient financièrement un peu.

Mme Valérie Boden propose que cette question soit transmise à Mme Skinner étant donné qu'elle participe activement au suivi auprès des entreprises. Mme Skinner indique que le département soutient le projet LIFT comme étant d'un intérêt majeur pour une approche de la formation professionnelle et le promeut. C'est principalement l'ASICC qui soutient financièrement le temps de travail de la coordinatrice Lift ainsi que le temps de travail d'un des deux enseignants pour les modules d'accompagnement des jeunes, l'autre enseignant, référent AMP (Approche du Monde Professionnel) de l'établissement étant donc rémunéré par le canton.



Association Scolaire Intercommunale du Cercle de Corsier (ASICC) Bureau du Conseil Intercommunal Av. Reller 22

Av. Reller 22 1800 Vevey

asicercle@outlook.com

Mr Gremion souhaiterait que sur les prochaines convocations l'adresse des salles où se déroulent les séances soit mentionnée dans son intégralité.

M. Roberto Trüb lève la séance à 21h25 avec ses derniers remerciements à l'assemblée ainsi qu'au CODIR.



Le Président La Secrétaire

Roberto Trüb Corinne Borloz